

LE SANGLIER EN SUISSE C'EST NOTRE RESPONSABILITÉ !

**Défis et solutions
pour une chasse durable**



A close-up profile of a wild boar standing in a forest. The boar has dark, coarse fur and is looking towards the right. The ground is covered with dry, brown leaves and some green moss. The background is a blurred forest scene.

De quoi s'agit-il ?

La chasse au sanglier est passionnante mais exige beaucoup de savoir-faire. La régulation efficace et durable des populations de sangliers constitue un des principaux défis actuels pour la chasse. Elle est cependant indispensable pour que les dégâts causés à l'agriculture se maintiennent à un niveau acceptable tout en assurant la présence d'effectifs raisonnables pour une pratique de la chasse gratifiante.

ChasseSuisse, la Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche (CSF) et la Communauté de travail pour chiens de chasse (CoTCH) ont réalisé cette brochure afin de promouvoir les connaissances de base et les conseils pratiques pour une chasse réussie avec des chiens efficaces, de bons tireurs et beaucoup d'engagement.

Quels sont nos objectifs ?

Chasse Suisse, la CPT et la CoTCH se fixent les objectifs communs suivants :

- Les populations de sangliers en Suisse se maintiennent et présentent une structure sociale naturelle.
- Les dégâts causés à l'agriculture sont supportables.
- La chasse est efficace et respectueuse des animaux.

Comment procédons-nous ?

Une gestion réussie des populations de sanglier s'appuie sur trois piliers :

- Régulation des effectifs de sangliers par la chasse.
- Prévention des dégâts à l'agriculture grâce à des mesures de dissuasion et de protection aux cultures.
- Indemnisation des dégâts à l'agriculture.

Cette brochure se concentre sur la régulation et la prévention des dégâts grâce à la chasse. La tolérance envers cette espèce indigène fascinante ne peut être entretenue et promue que si la chasse remplit ses fonctions.

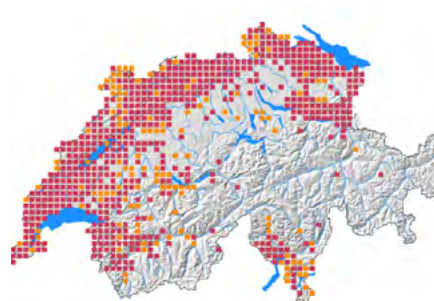


Évolution des effectifs

Causes et conséquences



Après avoir été exterminée en Suisse, le sanglier est réapparue naturellement et avec un certain succès il y a une quarantaine d'années en provenance de France, d'Allemagne et d'Italie, il poursuit son expansion, et ses effectifs continuent d'augmenter.



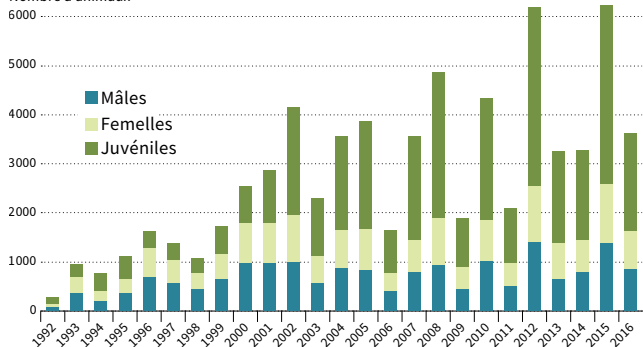
Répartition actuelle du sanglier (*Sus scrofa*) en Suisse.

Source : CSCF

Le sanglier préfère les forêts de feuillus mélangés de plaine. Grâce à son intelligence et sa grande capacité d'adaptation et d'apprentissage, il peut cependant coloniser les habitats les plus divers, des milieux urbains aux alpages.

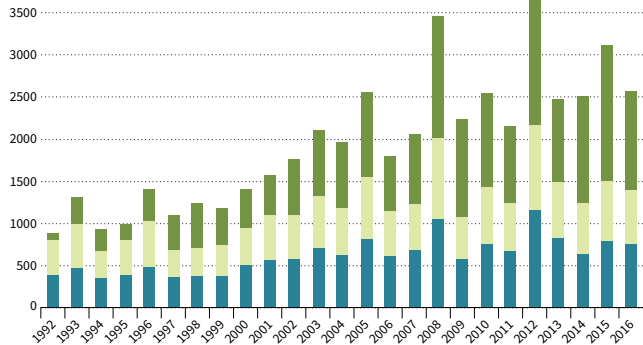
Sangliers abattus, cantons avec chasse affermée, 1992 à 2016

Nombre d'animaux



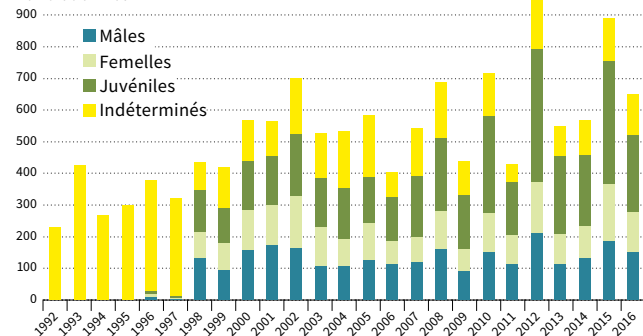
Sangliers abattus, cantons avec chasse à patente, 1992 à 2016

Nombre d'animaux



Gibier péri (sanglier), toute la Suisse, 1992 à 2016

Nombre d'animaux



Pour l'ensemble de la Suisse, le nombre de tirs de sangliers au cours des dernières années se situe entre 4000 et 10 000. La majorité des animaux ont été tirés dans l'Arc jurassien, le long du Rhin supérieur et au Tessin. Le nombre de tirs fluctue fortement d'une année à l'autre et la tendance continue d'augmenter légèrement. Les variations sont indépendantes du système de chasse et se manifestent aussi dans le cas du gibier péri.

Source : <https://www.uzh.ch/wild/ssl-dir/jagdstatistik/>

Facteurs influençant l'évolution des effectifs

L'augmentation parallèle du nombre de tirs et d'animaux périssant indique que ces chiffres reflètent l'évolution des effectifs et non les fluctuations dues à la pression de chasse.

Plusieurs facteurs peuvent entraîner une croissance rapide des effectifs :

Un taux de reproduction très élevé : jusqu'à 200 ou 300% (chevreuil : 50%). En d'autres termes, 100 sangliers peuvent produire jusqu'à 300 marcassins par an. Aucun autre ongulé n'a un taux de reproduction aussi élevé.

Une nourriture abondante : la hausse constante de la productivité agricole et l'augmentation du nombre de faînéas et de glandées abondantes assurent un approvisionnement sans précédent en aliments riches en énergie tout au long de l'année.

Réchauffement climatique : la température moyenne hivernale a fortement augmenté en raison du réchauffement climatique. Le principal facteur de mortalité naturelle a donc quasiment disparu.

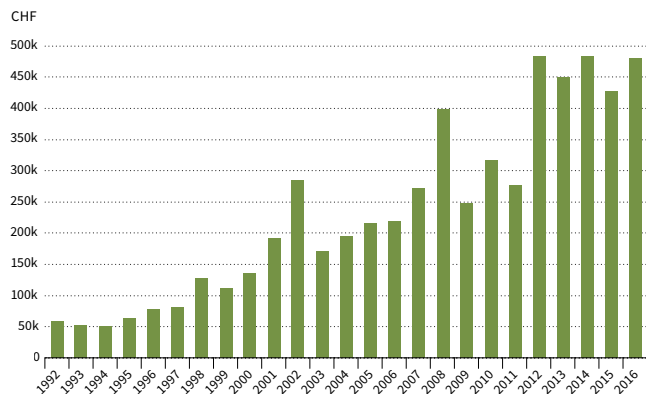
Régulation insuffisante par la chasse : lorsque les prélèvements de jeunes sont trop faibles, que les laies sont épargnées, que les tirs se concentrent sur les mâles ou que l'investissement en temps est trop élevé, l'impact de la chasse sur les effectifs diminue.

Soins inappropriés : les distributions inutiles de nourriture (affouragement, agrainage) peuvent encore augmenter les taux de reproduction et contrebalancer ainsi largement l'effet régulateur des hivers rigoureux sans glandées ou faînéas.



Les conséquences d'effectifs élevés de sangliers sont l'augmentation des dégâts à l'agriculture et le risque plus élevé de transmission de maladies des porcs domestiques aux sangliers, et inversement. Il y a toutefois aussi des aspects positifs – la forêt profite d'un sol aéré !

Dégâts dus aux sangliers en Thurgovie (en CHF) : 1992–2016



Les dégâts causés par les sangliers à l'agriculture augmentent presque partout. La législation prévoit leur réduction à un niveau supportable. Cependant, la présence de sangliers n'est pas possible sans dégâts à l'agriculture. Là où les sangliers trouvent un habitat, ils ont aussi le droit de vivre. C'est une question de mesure !

En fouillant le sol à la recherche de nourriture, les sangliers l'aèrent et augmentent les concentrations de nutriments, ce qui favorise la germination des jeunes arbres. Cependant, de fortes populations de sangliers peuvent aussi avoir un impact négatif sur d'autres espèces animales.



Agissons ensemble !

- ▶ Avec des chiffres fiables sur les tirs et le gibier péri afin de déterminer l'évolution des effectifs.
- ▶ En tenant compte des facteurs de croissance pour gérer les populations.
- ▶ En réduisant les dégâts aux cultures et en augmentant ainsi la tolérance envers cette espèce intelligente.
- ▶ En définissant de manière uniforme le seuil à partir duquel les impacts du sanglier sont considérés comme des dégâts.

Planification de la chasse

ciblée et fondée du point
de vue biologique



Il n'est pas possible de faire des comptages de sangliers. Par conséquent, il est difficile d'établir un plan de tir quantifié comme pour d'autres ongulés. Le planificateur s'acquitte de ses responsabilités en fixant des objectifs clairs et en édictant des règlements qui donnent aux chasseuses et chasseurs les moyens d'être efficaces.

L'**objectif** de la chasse au sanglier est de réguler les populations. A cet effet, les pertes annuelles doivent être au moins égales à l'accroissement. Les pertes sont dues à la mortalité naturelle (qui peut atteindre 40% selon les conditions climatiques), la mortalité due aux accidents de circulation et la chasse.

L'évaluation des statistiques de la chasse, du gibier péri et des dégâts dus au gibier permet de **contrôler l'efficacité de la chasse**. Il faut toujours considérer les chiffres sur plusieurs années afin de pouvoir tirer des conclusions relativement fiables sur l'évolution des effectifs.

Optimiser la chasse dans l'espace

Les sangliers ne s'arrêtent ni aux limites des cantons ni à celles des territoires de chasse. La chasse au sanglier et le contrôle de son efficacité doivent tenir compte de l'utilisation du territoire par les populations de sangliers. La zone d'action de ces derniers est de 200 à 2000 ha pour les femelles et de 400 à 15 000 ha pour les mâles.



Optimiser la chasse dans le temps

Inclure le cerf élaphe : avec l'expansion du cerf et du sanglier, ces deux espèces partagent de plus en plus souvent leurs habitats. Par conséquent, leur chasse doit être mieux coordonnée.



Réduire les dérangements : la chasse par intervalles, qui comporte de courtes phases de chasse intensive entrecoupées de trêves est efficace et crée un environnement calme pour toutes les espèces de faune sauvage. Une pression de chasse permanente rend les animaux farouches, réduit le succès de la chasse et démotive les chasseurs !

Agissons ensemble !

- ▶ Avec des objectifs clairs et un contrôle annuel de la réalisation des objectifs.
- ▶ Avec des unités spatiales de gestion définies en fonction des populations de sangliers et non des limites administratives. Penser « à chacun ses sangliers », c'est dépassé !
- ▶ En augmentant l'efficacité de la chasse pour réduire les dérangements dans l'habitat.
- ▶ Et en tenant compte du cerf ! La combinaison de la chasse au sanglier et au cerf présente un grand potentiel.

Tableau de chasse

La composition est
essentielle !



Afin de réguler efficacement les effectifs de sangliers, il faut prélever un nombre suffisant d'animaux. Néanmoins, la règle générale ici n'est pas « la quantité avant la qualité ». La composition du tableau de chasse est d'une extrême importance.

Prélèvements dans la classe reproductrice

Chez le sanglier aussi, SEUL le prélèvement des femelles permet de réguler les effectifs !

Les femelles peuvent se reproduire dès l'âge de 8 mois et assurer jusqu'à 50% de la reproduction annuelle. C'est pourquoi les juvéniles doivent en règle générale être tirés en plus grand nombre.

Afin de réguler les effectifs, il est indispensable de prélever aussi des laies adultes. Toutefois, le respect de la protection des mères et des animaux impose de protéger les laies allaitantes suivies de marcassins en livrée.

Faits et mythes au sujet de la laie meneuse

Dans la pratique, les termes « laie meneuse » et « laie suivie » sont souvent confondus. Dans les populations importantes, plusieurs femelles et leur progéniture vivent en hardes (ou compagnies) dirigées par une laie meneuse expérimentée. Si la laie meneuse est tirée, une autre laie prendra le relais.

Doté d'une grande intelligence, le sanglier apprend dans chaque circonstance où se trouvent les meilleures sources de nourriture, mais aussi quels endroits sont dangereux et où le chasseur se tient à l'affût. Par conséquent, les tirs de dissuasion peuvent être efficaces, tandis que les affûts réguliers, toujours aux mêmes endroits, peuvent être infructueux.

Au sein d'une harde, la reproduction est synchronisée par des phéromones. Dans une harde familiale, les marcassins peuvent être allaités par plusieurs laies. Le taux de survie des marcassins sans mère est toutefois généralement faible. Cependant, il est inexact d'affirmer que la laie meneuse soit capable de bloquer la reproduction des autres laies.



Composition optimale du tableau de chasse

Le taux de reproduction varie annuellement en fonction des conditions environnementales mais se situe généralement autour de 150% (100 sangliers en début d'année, 250 en fin d'année). Les marcassins, bêtes rousses et bêtes de compagnie constituent 80 à 90% de la population. La composition du tableau de chasse varie donc en conséquence. Afin d'atteindre les objectifs cynégétiques de régulation des effectifs, les principes suivants s'appliquent au tableau de chasse :

- **Pourcentage de marcassins et bêtes rousses (0-12 mois) et de bêtes de compagnie (12-24 mois) : 80-90%.**

Chaque opportunité de tirer des jeunes de moins d'un an, y compris les marcassins, doit être mise à profit ! L'âge doit être déterminé UNIQUEMENT à l'aide de la dentition. Les marcassins sont rayés jusqu'à environ 4 mois.

- **Proportion d'adultes : 5-10% de chaque sexe.** Les laies non allaitantes doivent

également être prélevées. Lorsque tous les marcassins ont été tirés, les laies allaitantes peuvent aussi être prélevées.

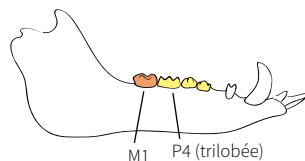
De nuit pendant les agrainages, dans le souci d'éviter le risque de tirs par méprise, on se contente souvent de prélever quelques sangliers isolés, généralement des bêtes de compagnie mâles et des mâles adultes. Toutefois, ces tirs ne contribuent guère à la régulation des effectifs.



Pour analyser la statistique de la chasse, il est essentiel de déterminer correctement l'âge des animaux abattus. Une détermination de l'âge basée sur la taille ou le poids des animaux conduit généralement à des résultats erronés ! Cette détermination se basera sur les incisives :

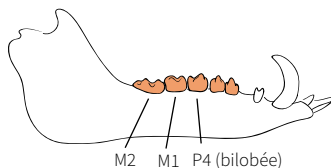
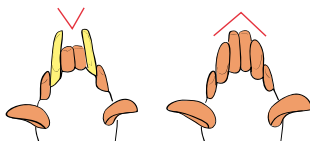
Marcassins et bêtes rousses

4 à 12 mois



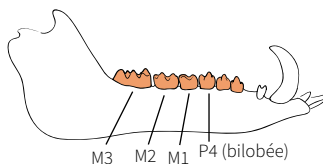
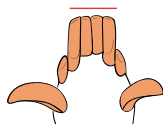
Bêtes de compagnie

13 à 23 mois



Laie adulte

24+ mois



Agissons ensemble !

- Avec une chasse qui préserve la structure sociale et d'âge des populations.
- Avec une composition optimale des tableaux de chasse, c'est-à-dire 80% à 90% de marcassins et bêtes rousses et plus de 50% de femelles.
- En épargnant les laies suitées mais seulement tant que leurs marcassins sont en livrée.

A photograph of a wooden hunting stand (affût) built in a forest. The stand is made of logs and branches, with a ladder leading up to a platform. It is surrounded by tall evergreen trees. The ground is covered with dry grass and small plants.

La chasse d'été

Mesures de dissuasion

dans les champs

Dans les cultures agricoles à haut potentiel de dégâts (champs fraîchement ensemencés, cultures mures), une chasse intensive s'impose. En exerçant une forte pression de chasse dans les cultures tout en épargnant les sangliers en forêt, on incite ces derniers à rester plus souvent sous le couvert forestier, de sorte que les dégâts aux cultures peuvent être réduits.

Types de chasse pour les tirs de dissuasion dans les cultures

Chasse à l'affût en lisière de forêt/en plein champ : les animaux, si possible aussi les marcassins en livrée, doivent être tirés lorsqu'ils quittent le couvert de la forêt pour se rendre dans les cultures. L'affût doit être installé à proximité des zones endommagées. En forêt, on ne tire pas et on respecte la tranquillité !

Chasse à l'approche : en général, on localise les sangliers à grande distance ou à partir du versant opposé, à l'aide de jumelles de vision nocturne. Ensuite, on peut facilement les chasser à l'approche dans les champs – toujours face au vent ! L'approche nocturne nécessite de grandes connaissances locales afin d'assurer le tir malgré l'obscurité. On ne tire que si les animaux peuvent être identifiés avec certitude et si la sécurité le permet.

Battue dans les maïs : les chasses dans les champs de maïs ou d'autres céréales sont une forme particulière de battue avec des

chiens. Les tireurs se placent si possible sur les axes de déplacement de la faune. Si les tireurs sont trop proches du champ de maïs, les sangliers ne quittent guère celui-ci. Les tireurs ne doivent en aucun cas tirer depuis l'extérieur en direction du champ de maïs. Seuls des conducteurs de chiens et des chiens de chasse expérimentés peuvent garantir la sécurité indispensable et le succès !

Les cibles prioritaires sont les marcassins, les bêtes rousses et les bêtes de compagnie – et même uniquement ces dernières pendant la période de fermeture fédérale de la chasse jusqu'au 30 juin.

Coopération entre chasseurs et agriculteurs



Une coopération entre chasseurs et agriculteurs basée sur la franchise, l'estime mutuelle et la confiance est une condition préalable à la réussite de la prévention des dommages ! Ceci implique les aspects suivants :

- Informer les agriculteurs sur le système cantonal de compensation des dommages.

- Contacts réguliers avec les agriculteurs et participation de ces derniers, par exemple en tant que rabatteurs pendant les chasses collectives si la législation l'autorise, et informations au sujet des tirs réussis.
- Notification des agriculteurs aux chasseurs :
 - des dates d'ensemencement ou d'autres travaux du sol particulièrement attrayants pour les sangliers ;
 - d'observations de dommages récents dans les cultures, car les sangliers reviennent souvent la nuit suivante. Cela vaut en particulier pour les cultures matures ;
 - des dates de récolte prévues, car des chasses ou des affûts sur les zones de récolte ont de bonnes chances de réussir la nuit suivante.

Les agriculteurs devraient être en mesure de faire part de leurs préoccupations tout en reconnaissant les efforts des chasseurs.

Agissons ensemble !

- Grâce à une communication active entre chasseurs et agriculteurs pour favoriser la coopération et l'estime mutuelle.
- En coordonnant les tirs de jeunes animaux (y compris des marcassins) en été, dans les champs où se sont produits les dégâts, ou à proximité.
- En synchronisant les périodes de tranquillité en forêt pour un effet durable des mesures de dissuasion.

La chasse d'automne et d'hiver

Régulation des effectifs



Une chose est sûre : les effectifs de sangliers ne peuvent être régulés efficacement qu'en combinant différents types de chasse. La battue est un complément indispensable à la chasse individuelle (affût et approche). Une bonne planification et organisation de la chasse ainsi qu'une connaissance précise des remises et des coulées des sangliers sont décisives pour le succès de la chasse.

Pour la régulation des effectifs, les aspects suivants sont en principe à prendre compte lors du choix du type de chasse :

Au lieu d'une pression de chasse continue et modérée, il est préférable de faire alterner des périodes de tranquillité avec des battues et chasses à l'affût et à l'approche intensives et coordonnées.

Tout effort est inutile sans adresse au tir ! Celle-ci ne s'acquiert que grâce à une pratique continue.

Types de chasse pour une régulation efficace

Chasses individuelles

- **Chasse à l'affût**

Avantages : suffisamment de temps pour assurer l'identification et le tir ; peut être organisée dans les zones endommagées.

Inconvénients : chasse coûteuse en temps, peu efficace ; dérangement potentiel important toute l'année dû à la pression de chasse ; prélèvements disproportionnés de mâles ; risques liés aux agrainages inappropriés.

- **Chasse à l'approche**

Avantages : efficace (traque dans la neige, avec des dispositifs de lumière artificielle ou de visée nocturne, pour autant qu'ils soient autorisés), peut être utilisée de manière ciblée dans l'espace.

Inconvénients : identification des animaux difficile, exige une grande adresse au tir et d'excellentes connaissances du terrain.



Les chasses individuelles peuvent être pratiquées tout au long de l'année. Hors couvert forestier, elles ne se déroulent que de nuit. Cette tendance est problématique car la pression de chasse perturbe alors l'ensemble de la faune.

Battue

Avantages : très efficace ; faible dérangement potentiel sur l'année, causé par peu de battues

Inconvénients : gros effort organisationnel ; nécessité de se limiter à des chasseurs habitués à identifier le gibier et à tirer sur des cibles en mouvement.



Les battues se déroulent en automne et en hiver. Elles doivent être organisées sur des surfaces aussi étendues que possible, avec de bons tireurs et des chiens de chasse expérimentés. Grâce à une pression de chasse brève mais intense, on peut ainsi

se donner pour objectif un tableau de chasse bien rempli. Des poussées fréquentes et de faible envergure perturbent beaucoup l'habitat et sont souvent peu efficaces car elles rendent les sangliers plus farouches et plus prudents. L'essentiel pour une battue efficace est de savoir exactement où sont les sangliers afin de pouvoir les chasser hors de leur remise de manière à ce qu'ils s'approchent de plusieurs tireurs.

Augmentation de l'efficacité dans le système de chasse à patente ou affermée

Dans les cantons pratiquant la chasse affermée, il est urgent de renforcer la coopération entre les territoires. Dans les cantons pratiquant la chasse à patente, il convient de créer davantage de possibilités légales pour de grandes battues et de limiter la pression de chasse pendant des jours de repos.



Organisation des battues

Liste de contrôle pour l'organisation de battues à grande échelle :

- ✓ Choisir un responsable de battue expérimenté pour la planification et l'organisation, au sens de coordinateur principal. Ce rôle exige une personnalité avec des connaissances et de l'expérience, des compétences sociales et un fort engagement.
- ✓ Planifier à long terme en concertation avec les territoires de chasse voisins et en convoquant un nombre suffisant de rabatteurs, de bons chiens leveurs de gibier, d'équipes de recherche et de tireurs.
- ✓ Choisir les dates de façon à ce que le feuillage soit déjà tombé dans les forêts de feuillus et idéalement qu'il fasse froid.
- ✓ Connaître les remises diurnes des sangliers, par exemple en les traquant au préalable dans la neige.
- ✓ Accroître la sécurité en tenant compte des infrastructures de transport et en se concertant avec les territoires de chasse voisins au sujet des remises limitrophes. Les tireurs et les rabatteurs portent des vêtements très visibles.
- ✓ Disposer les tireurs sur une grande surface et surtout le long des axes de déplacement du gibier, y compris lors des chasses au maïs.

- ✓ Pour des raisons de sécurité et pour une vue dégagée, les tireurs se placent sur des miradors de battue qui offrent une liberté de mouvement et un champ de tir libre.
- ✓ Respecter les prescriptions suivantes : les juvéniles avant les adultes, et si l'identification est possible, les femelles avant les mâles !
- ✓ Les rabatteurs assurent les parcours qui leur sont assignés, les conducteurs de chiens perturbent les remises de manière ciblée. Pour des raisons de sécurité, les rabatteurs / conducteurs de chiens sont constamment visibles.
- ✓ Les chiens de chasse sont bien formés et aptes à la chasse aux sangliers.
- ✓ Les équipes de recherche fonctionnent de manière indépendante, mais en coordination avec le responsable de la chasse.
- ✓ Après la chasse, préparer et examiner soigneusement les tableaux de chasse afin d'évaluer le succès qualitatif et quantitatif de la chasse. Des dispositifs numériques de suivi facilitent le travail et rendent les résultats accessibles à tous les participants.
- ✓ Les battues par balle au sanglier et au cerf peuvent facilement être combinées. Une combinaison avec des chasses à la grenaille est généralement peu efficace.



Agissons ensemble !

- ▶ En associant de manière optimale les types de chasse au fil de l'année, en alternance avec des phases de tranquillité suffisantes.
- ▶ En augmentant l'efficacité des systèmes de chasse affermée et à patente.
- ▶ En ayant pour principe permanent de perturber le moins possible l'habitat par la chasse.
- ▶ Avec des battues efficaces, organisées par des responsables de chasse compétents.
- ▶ Sans faire preuve de jalousie entre chasseurs car celle-ci n'est absolument pas de mise ici.

Chiens de chasse

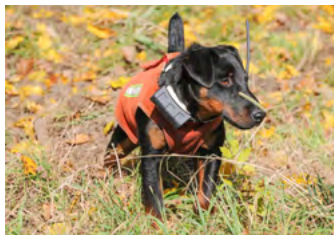
Emploi et formation



Les chiens sont les partenaires les plus importants lors d'une chasse au sanglier. On les emploie pour les battues et la recherche de gibier.

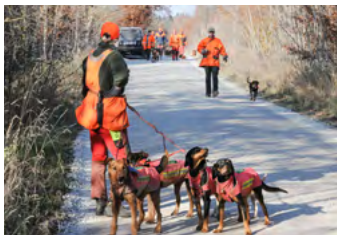
Les conducteurs de chiens sont responsables de leurs chiens.

Les sangliers posent des défis particuliers aux chiens de chasse car ils se défendent et sont plus forts qu'eux, surtout en hardes. En premier lieu, le conducteur doit donc assurer en permanence la sécurité de son chien. Une bonne formation du chien et beaucoup de pratique en sont les principaux garants.



Un collier GPS est utile pour la protection contre la perte du chien de chasse. Il permet au conducteur d'aider son ou ses chiens de manière optimale lorsqu'il est au ferme, qu'il traque, ou qu'il recherche le gibier blessé.

Emploi des chiens pendant les battues



Pour trouver des sangliers et les forcer à quitter leurs remises, les chiens ont besoin de suffisamment d'expérience, de volonté et de l'appui des conducteurs pendant la battue. La consigne « la qualité avant la quantité » s'applique

également aux chiens.

Un bon chien leveur de gibier répond aux critères suivants :

- il a été spécialement formé pour la chasse au sanglier et est expérimenté ;
- il est combattif et capable de traquer les sangliers dans les fourrés ;
- il suit les sangliers à la trace en donnant de la voix ;
- il chasse en obéissant inconditionnellement à son conducteur.

Lorsque deux battues successives sont organisées, il faut tenir compte du fait que la performance et la capacité de concentration des chiens diminue fortement pendant la deuxième battue et que le risque qu'ils soient blessés par des sangliers combattifs augmente en conséquence.

Emploi de chiens pour la recherche de gibier



Le gibier blessé doit impérativement être recherché au nom de la protection des animaux. Un sanglier blessé peut cependant être très dangereux. Par conséquent, les mesures suivantes s'imposent afin que la recherche lors d'une chasse

au sanglier soit efficace et peu risquée :

- respecter un temps d'attente (min. 1 heure) entre le coup de feu et le début de la recherche.
- toujours utiliser une longe au début de la recherche.
- le conducteur du ou des chiens dirige la recherche et décide de toutes les mesures à prendre.
- détacher le chien de recherche au sang (chien de rouge) uniquement après s'être assuré que la bête blessée est forcée et qu'il y a de réelles perspectives de succès.

Pour plus d'informations : fiche « Pour une recherche de gibier réussie » de la CTCCh (en allemand) sur www.ag-jagdhunde.ch.

Formation des chiens de chasse

L'art. 2 al 2bis de l'ordonnance sur la chasse (OChP) révisée oblige les cantons à assurer la formation et l'évaluation des chiens employés pour la chasse au sanglier. Cette obligation vaut aussi pour les chiens de recherche au sang. Ceux-ci ne peuvent être employés que s'ils ont été évalués et reconnus par l'autorité de la chasse.

Toutes les races de chiens de chasse ou chiens de race mixte comparables sont admises à se présenter aux évaluations de performance pour les chiens leveurs de gibier, les chiens de recherche au sang et les chiens de chasse en enclos à sangliers, conformément aux dispositions fédérales et cantonales, à condition qu'ils aient atteint un certain âge.



Travail du chien dans l'enclos à sangliers

L'art. 75 de la nouvelle ordonnance fédérale sur la protection des animaux (OPAn), entrée en vigueur le 1er janvier 2014, autorise explicitement à former des chiens dans des enclos à sangliers sous contrôle officiel.

Les niveaux de stress des sangliers et des chiens dans l'enclos ont été étudiés en détail. Il en ressort que la présence d'un chien dans un enclos ne constitue pas un facteur de stress incontrôlable pour les sangliers.

Les enclos à sangliers permettent aux conducteurs et à leurs chiens de s'entraîner dans des conditions contrôlées à acquérir un comportement correct face aux sangliers. Cet entraînement permet de protéger et d'aider le chien plus tard lors de la chasse au sanglier sur le territoire de chasse.

Le chien est formé progressivement dans l'enclos sous le contrôle d'une personne expérimentée en présence du responsable d'enclos.



Agissons ensemble !

- Avec des chiens de chasse, partenaires indispensables des battues et de la recherche de gibier blessé.
- En s'assurant de la sécurité maximale pour nos chiens.
- Avec une bonne formation et une évaluation appropriée dans le but d'augmenter l'efficacité de la chasse et le bien-être des animaux.

Sûreté du tir

Adresse au tir et matériel



La maîtrise de l'arme est une condition indispensable pour une chasse au sanglier efficace et conforme aux normes de bien-être animal. Des aides techniques telles que les dispositifs de vision nocturne peuvent en outre être utilisées de manière limitée et à condition que certaines conditions soient remplies.

Adresse au tir

Les chasseurs de sanglier qui pratiquent avec succès ont une excellente adresse au tir.

Pendant la chasse au sanglier, la cible est souvent en mouvement. La sûreté du tir peut être améliorée en respectant les points suivants :

- Renoncer au fusil à grenaille ! Les fusils à balles ou les armes mixtes sont préférables.
- Distance maximale d'animaux en mouvement : 50 m
- Entraînement régulier au tir à balles sur cibles en mouvement.
- Avant chaque coup de feu, s'assurer que l'on dispose d'un pare-balles.

Aides techniques

Les cantons peuvent, dans certaines circonstances, autoriser des membres de la police de chasse ou des chasseurs spécialement formés à utiliser des aides interdites telles que des dispositifs de visée nocturne (Ordonnance sur la chasse, art. 3). De même, un permis d'armes à feu est requis.

Les dispositifs de visée nocturne et détecteurs thermiques fixés sur les armes présentent des avantages et des inconvénients :

- Avantages : la faune sauvage est également visible de nuit et peut être prélevée même dans l'obscurité complète.
- Inconvénients : coûts élevés ; dérangement nocturne de la faune sauvage ; la taille de l'animal et la distance à laquelle il se trouve sont difficiles à estimer ; les obstacles entre l'arme et la cible ne sont pas visibles avec les caméras thermiques.

L'utilisation de ces dispositifs augmente rapidement en Suisse. Il convient toutefois de le préciser que les dispositifs de visée nocturne ou les détecteurs thermiques peuvent être utiles, mais ne sont pas la solution au problème d'une régulation insuffisante des sangliers, car ces dispositifs ne sont utilisés que pour des tirs nocturnes isolés. La quantité de sangliers à prélever ne peut être atteinte que par des battues.

L'augmentation croissante de la pression de chasse dans la nuit entraîne également d'autres dérangements qui ont un impact négatif sur l'habitat de tous les animaux sauvages.



Agissons ensemble !

- Avec une grande sûreté du tir pour augmenter l'efficacité de la chasse et respecter le bien-être des animaux. Cela exige de la pratique et encore la pratique.
- Avec les homologations cantonales des dispositifs de visée nocturne, qui restent des exceptions. Les sangliers ont aussi besoin de périodes de tranquillité et de repos nocturne !



Agrainages et maladies

Moins on agraine,
mieux c'est !

Agrainage ou affouragement ?

L'agrainage en tant que méthode de chasse est une « invention » récente. Il permet des tirs ciblés à l'affût, mais guère une régulation des effectifs. L'inconvénient de la chasse à l'agrainage est qu'elle permet majoritairement de prélever des bêtes de compagnie mâles et des mâles adultes. Les tirs de marcassins et de bêtes rousses ont un effet dissuasif et réduisent le succès de la chasse. En outre, l'apport de nourriture dans l'écosystème contrecarre la mortalité hivernale naturelle et stimule la reproduction – et ce, également chez d'autres animaux sauvages tels que le chevreuil et le blaireau. Les règles suivantes doivent donc être respectées :

- Pas d'agrainage sans affût !
- Uniquement avec des aliments naturels (glands, faînes, noix) et du maïs.
- Au maximum 200 g d'aliments par jour et par agrainage.
- Uniquement en forêt.
- Enterrer ou cacher les aliments et les rendre difficiles d'accès aux autres animaux sauvages.

Davantage d'agrainages naturels (arbres fruitiers, champs récoltés, etc.) devraient être utilisés pour la chasse à l'affût. Les agrainages dissuasifs avec des aliments épandus en grandes quantités ainsi que l'apport continu d'aliments en petites quantités sont à éviter. L'effet dissuasif à petite échelle, souvent vanté, ne fonctionne pas !

Les maladies régulent aussi...

... mais avec des effets secondaires indésirables. Le risque de propagation d'une maladie au sein d'une harde et de transmission entre les porcs domestiques et les sangliers augmente proportionnellement à la densité de sanglier. Certaines maladies des porcs domestiques et des sangliers sont également dangereuses pour l'homme et ont un potentiel de dommages économiques très élevé.

Aperçu des principales maladies du sanglier :

- **Peste porcine africaine (PPA)** : cette maladie virale du porc domestique a des conséquences économiques importantes et entraîne généralement la mort en quelques jours. Le virus est très résistant et reste longtemps infectieux dans les carcasses, dans l'environnement et même dans la viande et les produits de charcuterie. La maladie peut donc aussi se propager par les vêtements et les véhicules. Elle s'est étendue à la Pologne et à la République tchèque (état 2018). La plus grande vigilance est de rigueur lors de parties de chasse en Europe de l'Est.
- **Peste porcine classique** : en termes économiques, l'une des principales épizooties au nouveau mondial. Ces dernières années, cette maladie virale hautement contagieuse s'est déclarée à plusieurs reprises chez des porcs domestiques en Europe occidentale, ainsi que dans les populations de sangliers.
- **Trichines (Trichinella)** : minuscules vers ronds (nématodes) parasites. Les trichines adultes vivent dans l'intestin, les larves



pathogènes dans la musculature de l'hôte. La transmission à l'être humain s'effectue par ingestion de viande contaminée crue ou trop peu cuite.

La carcasse doit être contrôlée lors de l'éviscération. Le vétérinaire officiel est à contacter en cas d'anomalies.

Pour de plus amples informations sur les maladies de la faune sauvage et les épizooties : www.blv.admin.ch.

Agissons ensemble !

- En mettant fin aux agrainages, qui agissent comme un « engraissement permanent » et stimulent la reproduction.
- En respectant l'interdiction d'utiliser des déchets de cuisine pour l'affouragement.
- En accordant une attention particulière à l'hygiène de la venaison.
- En appliquant des mesures d'hygiène strictes en cas de chasse à l'étranger (nettoyage des vêtements et du matériel de chasse).



Pour en savoir plus :
www.ag-jagdhunde.ch
www.kwl-cfp.ch

Impressum 03/2018 **Éditeurs :** ChasseSuisse, Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche CSF, Communauté de travail pour chiens de chasse (CoTCH) ; avec le soutien financier et conceptuel de l'Office fédéral de l'environnement OFEV **Rédaction :** Nicole Imesch, Wildkosmos **Groupe de travail :** ChasseSuisse : Franco Scodeller ; CSF : Dominik Thiel, Thomas Stucki ; CoTCH : Walter Müllhaupt ; OFEV : Martin Baumann **Mise en page et graphiques :** Nadine Colin, illustrat.ch **Photos :** Matthias Meyer (p. 1–5, 6 glands, 8, 9 cerf, 10, 12–20, 21 battue, 22, 26–28), Walter Windisch (p. 6 agrainage), Stefan Meyers (p. 7 sangliers, 11), Dominik Thiel (S. 7 pré), Stefan Suter WILMA / ZHAW (p. 9 sanglier), Markus Stähli (p. 21 recherche de gibier, 24), Marcel Tschan (p. 23), Section de la chasse et de la pêche du canton d'Argovie (p. 25) **Traduction :** Michèle Kaennel Dobbertin, Muri AG
Cette brochure peut être commandée auprès de www.kwl-cfp.ch